

16 et 17 décembre 2024

# Dossier de presse

Assemblée départementale des 16 et 17 décembre 2024  
Budget primitif 2025



Assemblée départementale du Doubs – 28 octobre 2024  
Crédit : Benoît Grosjean



**Contact presse :**

Hélène Wokowski-Pierre  
helene.wokowski-pierre@doubs.fr  
03 81 25 80 84

-  <https://www.doubs.fr>
-  <https://www.facebook.com/cddoubs>
-  <https://twitter.com/doubscd25>
-  <https://www.instagram.com/doubscd25>
-  <https://www.youtube.com/c/DepartementDoubs>

## Examen du Budget primitif pour l'année 2025

Conformément au cap fixé lors de l'Assemblée départementale du 28 octobre dernier (débat des Orientations budgétaires), le Département du Doubs tient son engagement de présenter son Budget primitif 2025 à l'Assemblée de décembre 2024.

Malgré les incertitudes liées au contexte politique national, le Département est en mesure de soumettre à l'avis de l'Assemblée ces 16 et 17 décembre, un budget responsable, s'appuyant sur le plan de maîtrise initié par la collectivité depuis le printemps 2024.

La responsabilité de la collectivité est en effet d'apporter des réponses dès le début de l'année aux structures partenaires et de poursuivre ses actions liées aux politiques publiques, sans rupture.

À titre d'exemple : les mesures essentielles pour l'Aide sociale à l'enfance (ASE), les taux directeurs des Établissements ou services médico-sociaux (ESMS).

**Le Budget primitif 2025, équilibré, sincère, ambitieux et responsable, s'élève à 663 M€.**

(Pour mémoire : le Budget primitif 2024 s'élevait à 669,2 M€)

Le budget 2025 du Département du Doubs s'élève donc à **663 M€** :

- **550 M€** dédiés aux dépenses de **fonctionnement** (+ 0,3 % par rapport au montant voté en 2024) ;
- **85,5 M€** pour les dépenses d'**investissement hors dette** (- 13 % par rapport au montant voté en 2024) ;
- avec un **emprunt de 52,7 M€** pour assurer l'équilibre budgétaire ;
- et une **épargne brute de 37 M€**, niveau historiquement bas.

		VOTE 2024	BP 2025	Evolution VOTE / BP
DEPENSES	Investissement	122,2 M€	113,0 M€	-7,5%
	(investissement hors dette)	98,0 M€	85,5 M€	-12,7%
	Fonctionnement	548,5 M€	550,4 M€	0,3%
RECETTES	Investissement	68,5 M€	76,1 M€	11,1%
	(investissement hors emprunts)	25,0 M€	23,4 M€	-6,4%
	Fonctionnement	585,4 M€	587,4 M€	0,3%
TOTAL BUDGET			663,4 M€	
EMPRUNTS		43,5 M€	52,7 M€	
EPARGNE BRUTE		36,9 M€	36,9 M€	

## Synthèse du Budget primitif 2025

### INVESTISSEMENT

#### DÉPENSES : 85,5 M€ hors dette

- **Solidarités humaines (9,4 M€) :**  
**EHPAD et autonomie** : poursuite du financement des projets antérieurs (2,7 M€).  
**Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF)** : finalisation des travaux pour 0,1 M€.  
**Habitat** : 6,4 M€ pour améliorer les conditions de logement et accompagner les propriétaires grâce aux aides de l'Anah.
- **Développement humain (18,4 M€) :**  
**Collèges (16,8 M€)** : modernisation, équipement numérique et transitions climatiques des établissements.  
**Culture et patrimoine** : soutien aux musées, bibliothèques et archives (1,5 M€).

### FONCTIONNEMENT

#### DÉPENSES : 550,4 M€

- **Solidarités humaines (344,4 M€) :**  
**Autonomie (165,2 M€)** : APA, PCH, et soutien aux établissements médicosociaux.  
**Protection de l'enfance (85,3 M€)** : hausse des mesures de placement et gestion des MNA.  
**Insertion et emploi (89,2 M€)** : gestion du RSA et partenariats pour un accompagnement dans l'emploi.
- **Développement humain (24,9 M€) :**  
**Soutien aux collèges publics et privés (16,3 M€), actions culturelles (5,2 M€) et sport (2,7 M€).**
- **Dynamique territoriale (45,7 M€) :**  
**Soutien au SDIS (30,7 M€), maintien des infrastructures routières (9,9 M€).**
- **Efficiency et ressources internes (135,3 M€) :**  
**Masse salariale (108,5 M€)** : stabilisation du budget Ressources humaines

- **Dynamique territoriale (48,8 M€) :**

**Mobilités et infrastructures (28,3 M€)** : travaux routiers (21,2 M€), sécurisation : OPSA (2,4 M€) et développement cyclable (1,5 M€).

**Développement territorial (12,8 M€)** : dont 9 M€ pour le soutien aux projets portés par le bloc communal.

**Transition climatique (5 M€)** : gestion des milieux aquatiques et continuités écologiques.

**Soutien économique (2,7 M€)** : tourisme, agriculture et projets territoriaux.

- **Efficiency et ressources internes (36,4 M€) :**

**Modernisation numérique** : investissements dans les infrastructures et logiciels pour 2,1 M€.

**Bâtiments administratifs** : maintenance et réhabilitation pour 6,8 M€.

#### Réduction des coûts généraux

(7,7 M€) : optimisation des dépenses énergétiques et logistiques.

**Gestion financière (14,5 M€)** dont intérêts de la dette (9,6 M€) ; fonds globalisé des DMTO (4,3 M€).

#### RECETTES : 587,4 M€

- **Solidarités humaines : 62,9 M€ :**

**Autonomie (55 M€)** : contributions CNSA pour financement APA (25,85 M€), PCH (8 M€).

**Enfance (3,1 M€)** : prise en charge État MNA et jeunes majeurs.

**Retour à l'emploi – insertion (4,6 M€)** : FSE, actions stratégie pauvreté et remboursement indus RSA.

- **Développement humain : 1,4 M€ :**

**Collèges (0,9 M€)** : restauration et participation interdépartementale aux charges de fonctionnement.

**Action culturelle (0,3 M€)** : billetterie musée Courbet.

#### Gestion financière (27,5 M€) :

remboursement en capital de la dette.

#### RECETTES : 23,4 M€

- **Solidarités humaines (4,1 M€) :**

**Habitat** : reversement Etat / Anah délégation des aides à la pierre et aides FSL.

- **Développement humain (0,2 M€)**

**Collèges (vente certificats énergie) ; Archives et patrimoines (subventions DRAC).**

- **Dynamique territoriale (3,1 M€)**

**Mobilités et infrastructures** : travaux aménagement RN 57 (1,5 M€).

- **Efficiency et ressources internes (16 M€) :**

**FCTVA (9,1 M€) ; DSID (2,8 M€ en nette baisse) ; subvention FEDER (1 M€) ; Fonds vert (0,6 M€ également en baisse).**

- **Dynamique territoriale (1,3 M€) :**

**Mobilités et infrastructures (0,9 M€)** : redevances gaz, électricité ; ventes produits pétroliers et véhicules ; produit des sinistres.

#### Gestion et préservation du

**patrimoine (0,5 M€)** : participation Agence de l'eau et autres partenaires externes ; compensations énergie versées par l'État.

- **Efficiency et ressources internes (521,7 M€) :**

**Gestion financière (519,6 M€)** dont fiscalité (399,6 M€), dotations (83,7 M€), péréquation (36 M€)

**Ressources humaines** : remboursement rémunération personnel mis à disposition (1,2 M€).

**Bâtiments et moyens généraux** : loyers ; reversement d'assurances.

## Budgets annexes



### **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE (CDEF)**

**Budget total** : 10 M€, financés principalement par une subvention départementale (9,7 M€).

**Dépenses** :

**Fonctionnement** : 2,15 M€, en hausse pour couvrir les charges courantes et l'accueil des MNA.

**Personnel** : 7,36 M€, représentant 73 % du budget.

**Réduction des coûts** : fin des travaux sur les sites des Hauts de Saint-Claude.

### **LABORATOIRE VÉTÉRINAIRE DÉPARTEMENTAL (LVD)**

**Budget total** : 1,7 M€ financé par les recettes d'analyses.

**Dépenses** :

**Fonctionnement** : 96 % du budget, en forte hausse pour répondre aux nouveaux risques sanitaires et conventions 2024-2028.

**Investissement** : 68 304 euros, principalement pour du matériel.

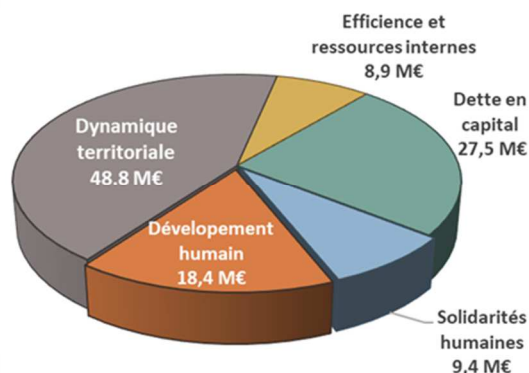
**Recettes** : ajustement des tarifs d'analyses et compensations par l'État pour les missions de service public.



*Crédit : Département du Doubs / Florian Houtmann*

## Dépenses d'investissement : 113 M€

	VOTE 2024	BP 2025	Ev. VOTE 24 / BP 25
Solidarités humaines	9,3 M€	9,4 M€	0,8%
Développement humain	31,6 M€	18,4 M€	-41,8%
Dynamique territoriale	51,4 M€	48,8 M€	-5,2%
Effizienz et ressources internes	5,6 M€	8,9 M€	59,3%
<b>s/T investissement hors dette</b>	<b>98,0 M€</b>	<b>85,5 M€</b>	<b>-12,7%</b>
Dette en capital	24,2 M€	27,5 M€	13,5%
<b>Total</b>	<b>122,2 M€</b>	<b>113 M€</b>	<b>-7,5%</b>



### Solidarités humaines : 9,4 M€

- **Autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, transports adaptés : 2,7 M€**

Poursuite des investissements dans les Établissements d'hébergement des personnes âgées dépendantes (EHPAD) : amélioration de la qualité de la prise en charge et création de nouvelles résidences autonomie.

- **Enfance et famille : 0,1 M€**

Finalisation des travaux du Centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF) de Saint-Claude.

- **Habitat et logement : 6,4 M€**

Délégation des aides à la pierre (gestion des aides de l'État et de l'Anah) : instruction technique et financière des aides en faveur de l'amélioration de l'habitat privé, pour les ménages éligibles (4 M€). Solde des opérations de l'ancien dispositif, soutenues par les communes et les bailleurs sociaux (1,2 M€).

Nouveau dispositif de soutien (2024-2028) aux projets de création de logements communaux (0,3 M€).

Contribution à la réalisation de logements spécifiques (0,14 M€) relevant du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD).

- **Inclusion numérique : 0,1 M€**

Poursuite du maillage du territoire.

### Développement humain : 18,4 M€

- **Collèges : 16,8 M€**

Poursuite de la modernisation des collèges et équipement répondant aux évolutions pédagogiques : 14,5 M€ avec la poursuite des études et opérations des collèges relevant d'un Schéma directeur d'aménagement des collèges [SDAC] (5 M€).

- **Action culturelle : 0,1 M€**

Contribution d'investissement au syndicat mixte du musée de plein air des maisons comtoises ; acquisitions et restauration pour le Pôle Courbet.

- **Lecture : 0,2 M€**

Poursuite du déploiement du logiciel Bibliothèque numérique de référence par la Médiathèque départementale (230 000 euros)

- **Archives départementales et patrimoines culturels départementaux : 1,2 M€**

Valorisation du patrimoine culturel [Saline royale d'Arc-et-Senans (0,7 M€) ; Pôle muséal Courbet (0,4 M€)] par des projets de modernisation et de conversion énergétique.

## Dynamique territoriale : 48,8 M€

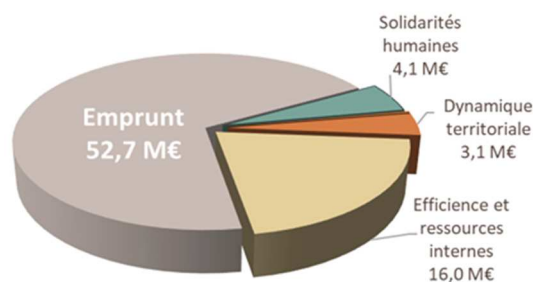
- **Mobilités et infrastructures : 28,3 M€**  
Renouvellement des chaussées ; Programme d'ouvrages d'art et acquisition véhicules et matériel du Parc routier (21,2 M€).  
Poursuite du programme de sécurisation (2,4 M€).  
Crédits pour les deux opérations sur la RN 57 [CPER] (1,5 M€)  
Cyclable : 1,5 M€ pour la maintenance et accompagnement des projets ; soutien au bloc communal (ingénierie et aide à la réalisation).
- **Développement territorial, attractivité et affaires européennes et transfrontalières : 12,8 M€**  
Poursuite des contrats P@C 2022-2028 (9 M€).  
Soutien à l'équipement d'organismes [Parc naturel du Haut-Jura, PNR du Doubs Horloger, ...] (1 M€)  
Soutien financier à la réalisation de projets d'investissement du SDIS (1 M€).
- **Gestion et préservation du patrimoine naturel, transition climatique : 5 M€**  
Gestion de l'eau (3 M€).  
Contributions statutaires en investissement relatives aux syndicats mixtes dont est membre le Département et intervenant dans la gestion des milieux aquatiques (0,5 M€).  
Soutien aux projets locaux sur les sites labellisés Espace naturel sensible [ENS] (0,8 M€).  
Fonds additionnel transition climatique et énergétique [FATCE] (0,5 M€).
- **Espace rural et périurbain : 1 M€**  
Soutien aux activités agricoles et forestières (1 M€).
- **Tourisme : 1,1 M€**  
Soutien aux communes et Établissements publics de coopération intercommunale [EPCI] (0,2 M€).  
Soutien au SMMO dans le cadre du plan de transition climatique (0,6 M€).  
Développement de l'offre VTT (0,25 M€).
- **Développement économique : 0,6 M€**  
Dispositifs d'aides pour les communes ou EPCI (immobilier d'entreprise, commerce et artisanat en milieu rural, requalification des zones d'activités artisanales ou industrielles) : 0,6 M€.

## Efficiency et ressources internes : 36,4 M€ (dette comprise)

- **Modernisation de l'action publique : 2,1 M€**  
Développement des usages numériques et maintien en conditions opérationnelles des infrastructures et logiciels (2,1 M€).
- **Bâtiments et moyens généraux : 6,8 M€**  
Entretien des bâtiments ; travaux dans les centres d'exploitation routiers, les bâtiments administratifs et sociaux.  
Achat de véhicules et adaptation des mobiliers et matériels.
- **Gestion et optimisation financière : 27,5 M€**  
En gestion financière, le remboursement en capital de la dette est prévu à hauteur de 27,5 M€.

## Recettes d'investissement : 23,4 M€

	VOTE 2024	BP 2025	Ev. VOTE 24 / BP 25
Solidarités humaines	1,9 M€	4,1 M€	120,2%
Développement humain	1,4 M€	0,2 M€	-86,0%
Dynamique territoriale	2,9 M€	3,1 M€	6,4%
Effizienz et ressources internes	18,8 M€	16,0 M€	-14,9%
<b>TOTAL RRI hors emprunt</b>	<b>25,0 M€</b>	<b>23,4 M€</b>	<b>-6,4%</b>



### Solidarités humaines : 4,1 M€

Les solidarités humaines intègrent des recettes d'investissement (4,1 M€) sur la politique Habitat et Logement : reversements de la part de l'État et de l'Anah dans le cadre de la délégation des aides à la pierre, pour un produit total de 3,8 M€, et remboursement des aides FSL à hauteur de 0,2 M€.

### Développement humain : 0,2 M€

Cette section comprend la vente de certificats énergies des collèges et les subventions versées par la DRAC (politique Archives départementales et patrimoines culturels départementaux).

### Dynamique territoriale : 3,1 M€

Il s'agit de recettes liées à la politique mobilités et infrastructures [versement de la redevance des radars (0,6 M€)].

Des participations sont attendues de la part des co-financiers aux travaux d'aménagement de la RN 57 sur Pontarlier à hauteur de 1,5 M€.

### Efficacité et ressources internes : 16 M€

Les recettes d'investissement sont consacrées au financement des projets d'équipements portés par la collectivité.

C'est le cas de la Dotation de soutien à l'investissement des Départements (DSID) versée par l'État. Pour 2025, son produit est attendu en nette baisse à hauteur de 2,8 M€.

Le Fonds Vert subit une importante coupe budgétaire de la part de l'État (enveloppe déjà réduite de moitié en 2024). Ce sont donc 64 000 euros inscrits au budget primitif.

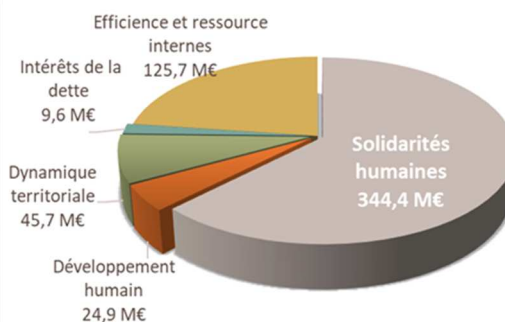
Le Département perçoit le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA), dont le montant est proportionnel aux investissements enregistrés en 2023, pour un produit attendu de 9,1 M€.

Sur la politique Bâtiments et moyens généraux, une subvention FEDER de 1 M€ doit être versée en 2025 pour le financement du nouveau système d'information patrimonial. La vente de biens départementaux est budgétisée pour 0,4 M€, tout comme la vente de certificats énergie pour 0,14 M€.

### Emprunt : 52,7 M€

## Dépenses de fonctionnement : 550,4 M€

	VOTE 2024	BP 2025	Ev. VOTE 24 / BP 25
Solidarités humaines	339,7 M€	344,4 M€	1,4%
Développement humain	25,9 M€	24,9 M€	-4,0%
Dynamique territoriale	48,2 M€	45,7 M€	-5,1%
Efficience et ressources internes	134,7 M€	135,3 M€	0,5%
<b>Total DRF</b>	<b>548,5 M€</b>	<b>550,4 M€</b>	<b>0,3%</b>



### Solidarités humaines : 344,4 M€

- **Autonomie des personnes âgées et handicapées, transports adaptés : 165,2 M€**

**Personnes âgées (68,4 M€)** : APA à domicile : 37,9 M€. Actions de prévention de la perte d'autonomie (conférence des financeurs) : 1,5 M€. APA en établissement : 21,3 M€. Aide sociale à l'hébergement : 7,2 M€, à laquelle s'ajoute l'hébergement en habitat intermédiaire (0,3 M€).

**Personnes handicapées (95,7 M€)** : Prestation de compensation du handicap (PCH) : 23,8 M€. Hébergement des Personnes handicapées en établissement + mesures d'extension du Ségur 60,2 M€. Participation au GIP Maison départementale des personnes handicapées : 700 000 euros pour 2025.

Transport scolaire adapté : 3,9 M€.

Actions mutualisées (habitat inclusif ; versement de subventions) : 1,1 M€.

- **Enfance et famille : 85,3 M€**

71,3 M€ destinés à la protection de l'enfance (Dispositifs d'hébergement en centres éducatifs, maisons d'enfants à caractère social, placement éducatif à domicile, foyers de jeunes travailleurs : 18,7 M€ / Prise en charge des Mineurs non accompagnés : 8,8 M€ / Subvention d'équilibre du CDEF : 9,7 M€ / Prise en charge des frais nécessaires aux enfants confiés (3 M€) et placements hors Doubs (3,9 M€).

Les dépenses de prévention et soutien aux familles en difficulté (12 M€).

Protection maternelle et infantile (1,7 M€).

- **Retour à l'emploi, insertion : 89,2 M€**

Gestion du Revenu de solidarité active : 79 M€

Soutien aux structures de l'insertion par l'activité économique, financement des contrats à durée déterminée insertion (CDDI) et emplois aidés : 3,3 M€.

Intervention du FSE en complément de l'intervention propre du Département (PDIRE) : 3,4 M€.

Prévention et de la lutte contre l'exclusion : 3,1 M€

- **Habitat et logement : 2,9 M€**

Aides financières - Fonds de solidarité logement : 1,1 M€.

Actions en faveur de la rénovation de l'habitat et actions d'information aux ménages : 0,7 M€.

Participation du Département aux « pactes territoriaux » mis en œuvre dans le Doubs : 0,4 M€.

- **Action sociale : 1,6 M€**

Accompagnement personnalisé (0,3 M€), accompagnement social des bénéficiaires du RSA délégué à des structures associatives ou CCAS (0,7 M€) et partenariat avec les associations d'action sociale et d'aide alimentaire (0,3 M€).

- **Inclusion numérique : 0,3 M€**

Rendre le numérique accessible à tous via le schéma départemental inclusion numérique (SDIN).

### Développement humain : 24,9 M€

- **Collèges : 16,3 M€**

Dotations et autres frais de fonctionnement (10,4 M€) avec une baisse significative des factures d'électricité.

Numérique éducatif : 0,5 M€.

Actions péri-éducatives (cantine pour tous, bourses...) : 0,8 M€.

Contribution au forfait d'externat des collèges privés : 3,7 M€.

- **Action culturelle : 5,2 M€**

5,2 M€ consacrés à l'action culturelle en ciblant davantage la diffusion artistique sur les territoires.

- **Lecture : 0,3 M€**

- **Archives départementales et patrimoines culturels départementaux : 0,4 M€**

- **Sport et éducation populaire : 2,7 M€**

Soutien aux clubs et événements sportifs (1,9 M€), intervention sur les territoires dans le cadre de nouveaux contrats Sport Culture Jeunesse (0,4 M€) et accompagnement favorisant l'inclusion sociale (0,2 M€).

## Dynamique territoriale : 45,7 M€

- **Mobilités et infrastructures : 9,9 M€**

Les dépenses de fonctionnement du secteur routier comprennent essentiellement les travaux de maintenance des routes départementales (2,5 M€), la viabilité hivernale (3,9 M€) et la maintenance des véhicules et matériels (3,3 M€).

- **Développement territorial, attractivité et affaires européennes et transfrontalières : 32,1 M€**

Près de 55 % des dépenses de fonctionnement du SDIS sont financés par la contribution départementale (30,7 M€).

Participation au financement du fonctionnement d'associations, contribution aux syndicats mixtes auxquels le Département appartient (1,4 M€).

Coopération internationale et transfrontalière : 36 K€

- **Gestion et préservation du patrimoine naturel, transition climatique : 1,2 M€**

Assistance technique dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement (SATE) en faveur des collectivités et groupements éligibles (0,12 M€) et soutien à la préservation des milieux naturels (0,7 M€).

Participation au fonctionnement des syndicats mixtes des milieux aquatiques dont le Département est membre : 0,35 M€.

- **Espace rural et péri-urbain : 0,4 M€**

Soutien aux activités agricoles et forestières (0,4 M€).

- **Tourisme : 2 M€**

Contribution du Département au SMMO : 0,5 M€.

Promotion du capital touristique du Doubs ; convention-cadre 2024-2026 avec le Comité départemental du tourisme : 1,3 M€.

- **Développement économique : 0,2 M€**

Au titre des partenariats avec les chambres consulaires (Chambre de commerce et d'industrie Saône-Doubs, Chambre de métiers et de l'artisanat Bourgogne-Franche-Comté) : 90 K€ conformément aux conventions en cours.

## Efficiences et ressources internes : 135,3 M€

- **Relations publiques : 1,1 M€**

Impulser la nouvelle marque territoriale, visibilité du Département auprès du grand public.

- **Modernisation de l'action publique : 3,6 M€**

Maintien en conditions opérationnelles des infrastructures numériques et logiciels (3,2 M€).

Amélioration du pilotage, contrôle, évaluation des actions publiques avec audits et démarches évaluatives.

- **Ressources humaines : 108,5 M€**

La masse salariale constituée des rémunérations et charges liées (102,7 M€) intègre un effort de maîtrise et la mise en place d'un régime indemnitaire.

Pour accompagner la montée en compétences 0,4 M€ sont consacrés à la formation.

- **Bâtiments et moyens généraux : 7,7 M€**

Achat des fluides et prise en compte environnementale (1,5 M€)

Maintenance des sites (1,9 M€) ; Loyers, charges et frais logistiques (3,9 M€)

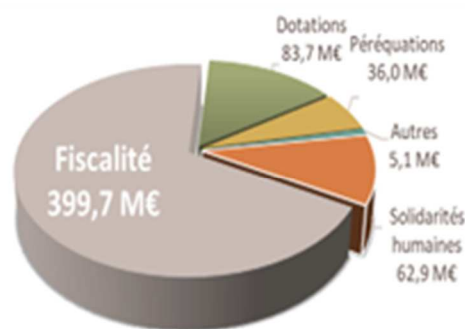
- **Gestion et optimisation financière : 14,5 M€**

Intérêt de la dette (9,6 M€).

Contribution du Département au Fonds globalisé DMTO (4,3 M€).

## Recettes de fonctionnement : 587,4 M€

	VOTE 2024	BP 2025	Ev. VOTE 24 / BP 25
Solidarités humaines	65,2 M€	62,9 M€	-3,5%
Développement humain	1,0 M€	1,4 M€	34,3%
Dynamique territoriale	1,1 M€	1,3 M€	20,0%
Efficience et ressources internes	518,0 M€	521,7 M€	0,7%
<b>TOTAL RRF</b>	<b>585,4 M€</b>	<b>587,4 M€</b>	<b>0,3%</b>



**Les recettes de fonctionnement ont perdu leur dynamique et devraient rester stables pour la troisième année consécutive. Pour le Budget primitif 2025, les crédits inscrits s'élèvent à 587,4 M€, correspondant à une évolution de seulement + 0,3 %.**

### Solidarités humaines : 62,9 M€

La politique Autonomie (personnes âgées et personnes handicapées) comprend principalement les contributions de la CNSA pour le financement de l'APA (25,85 M€) et de la PCH (8 M€).

La politique Enfance et Famille génère 3,1 M€ de recettes via le financement de l'État.

La politique pour Retour à l'emploi et l'insertion représente 4,6 M€ de recettes dédiées principalement au Fonds social européen (FSE), au financement par l'État des actions menées dans le cadre de la stratégie pauvreté, ainsi que du remboursement des indus du RSA.

### La fiscalité : 399,6 M€

Les produits de la fiscalité devraient retrouver une trajectoire légèrement positive après avoir subi les conséquences de la chute des droits de mutation (DMTO) sur les deux derniers exercices.

Les perspectives du secteur de l'immobilier semblent plus favorables et devraient permettre au produit des DMTO de repartir à la hausse pour atteindre 66 M€.

Le reversement de la TVA reste la première ressource du Département depuis les suppressions successives de la taxe foncière sur le foncier bâti et de la CVAE. Il devrait atteindre 176,2 M€.

Le produit de la Taxe spéciale sur les conventions d'assurances (TSCA) devrait atteindre 105,5 M€.

Le Département perçoit d'autres impôts : taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (36,4 M€), imposition forfaitaire des entreprises de réseau (IFER - 1,7 M€), compensation du transfert de la CVAE à la Région (5,1 M€), taxe sur l'électricité : 6,5 M€, taxe d'aménagement (2 M€). À partir de 2025, le Département percevra le produit de la Taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour à hauteur de 0,12 M€, dont la recette sera mobilisée pour financer des actions en matière de politique touristique.

### Les dotations : 83,7 M€

Les dotations versées par l'État sont constituées principalement de la dotation globale de fonctionnement [DGF] (58,2 M€). Les autres dotations sont la dotation globale de décentralisation [DGD] (2,6 M€), la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP - 15,6 M€, le Fonds de mobilisation départementale pour l'insertion [FMDI] (4,3 M€), des allocations compensatrices (2,8 M€), le FCTVA pour l'entretien des bâtiments publics et de la voirie (0,2 M€).

### La péréquation : 36 M€

Les produits de la péréquation perçus par le Département devraient subir une chute de près de 15 % en raison de la baisse du Fonds DMTO en 2025 et s'élèveraient à 8,6 M€.

Le Fonds de sauvegarde de la TVA, créé en compensation du transfert de la taxe foncière, pour un reversement est estimé à 3,2 M€.

Le Dispositif de compensation péréquée (DCP), destiné au financement des allocations individuelles de solidarité : 9,5 M€.

Le Fonds national de garantie individuelle de ressources (FNGIR) : 13,7 M€.